



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 septembre 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Septembre 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 Septembre 1996

**Aménagement des berges de la Sèvre, réhabilitation du bras du
Moulin du Milieu, le long du quai Cronstadt - Approbation du
dossier de consultation des entreprises - Lancement d'appel d'offres**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE,
Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-
BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI,
M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel
PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET,
M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE,
M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI,
M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT,
Mme Marie-Cécile MORISOT

Secrétaire de séance : Mme Christiane FASILLEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Maryse ROUZIER donne pouvoir à Mme Christiane FASILLEAU.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Michel RIVALLIN.

Excusée :

Mme Christiane ROUSSELLE

Mission Environnement

Aménagement des berges de la Sèvre, réhabilitation du bras du Moulin du Milieu, le long du quai Cronstadt - Approbation du dossier de consultation des entreprises - Lancement d'appel d'offres

Madame Geneviève PERRIN-GAILLARD, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale et après avis du Comité Consultatif,

La Ville de Niort, dans le cadre de ses investissements annuels concernant l'amélioration de l'écoulement des eaux de la Sèvre pour atténuer les effets des crues, souhaite réhabiliter le bras du Moulin du Milieu, au pied du Donjon, du quai Cronstadt au quai de la Préfecture.

Dans cette zone, la Sèvre forme une boucle autour du parking du Moulin du Milieu. L'écoulement principal de la Sèvre est dérivé vers la rive droite en aval immédiat des Vieux Ponts par l'intermédiaire d'un système de vannages régulant les niveaux du fleuve. Un bras secondaire, dont le débit est limité par un système de busage, s'écoule au pied du Donjon et des Halles sous et en bordure du parking actuel.

L'objectif de cet aménagement est de permettre un meilleur écoulement des crues de la Sèvre par ce bras qui constitue le prolongement naturel du bras gauche du cours d'eau situé en amont des vieux ponts.

Cette réouverture du bras du Moulin du Milieu a donc pour objectif d'assurer lors d'une crue :

- une section supplémentaire d'écoulement ;
- une meilleure répartition des débits entre les différents bras de la Sèvre ;
- un abaissement des lignes d'eau en amont de l'ouvrage.

De plus cet aménagement permet de diminuer la couverture du cours d'eau et ainsi d'appuyer la présence du Marais Poitevin au coeur de la ville.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation des entreprises
- autoriser M. le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres et à signer les marchés à intervenir.

Les dépenses sont inscrites au budget 1996 - Fonction 907 - Sous-fonction 74 - Article 2315.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0

Abstention : 0
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Geneviève PERRIN-GAILLARD

[Ordre du jour](#)